

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### QUI PEUT VOIR MES TRAJETS ?

Tous les membres de [covoiturage77.fr](http://covoiturage77.fr) peuvent voir les trajets. Pour augmenter vos chances de covoiturer, vos trajets sont également visibles par défaut sur l'ensemble des sites du réseau [idvroom.fr](http://idvroom.fr). Vous pouvez désélectionner cette option depuis votre espace membre.

### J'AI DÉPOSÉ UN TRAJET, POURTANT JE NE REÇOIS AUCUNE DEMANDE POUR COVOITURER ?

La prise de contact se fait à l'initiative des membres et nous ne pouvons en aucun cas intervenir dans la démarche. Cependant, vous pouvez contacter vous-même des personnes si des trajets correspondent aux vôtres. Nous vous conseillons également de renseigner un maximum d'informations possibles sur votre trajet.

### SUR QUEL MONTANT SE BASER POUR PARTAGER LES FRAIS ?

Lors de l'ajout de votre trajet, [covoiturage77.fr](http://covoiturage77.fr) vous donne automatiquement une indication sur le coût total du trajet par personne en fonction de la consommation de votre véhicule et du coût du carburant que vous devrez renseigner.

Une autre question ? 09 72 26 26 75

(prix d'un appel local, 24h/24, 7 jours/7)

Département de Seine-et-Marne  
Hôtel du Département  
CS 50377  
77010 Melun cedex  
01 64 14 77 77

[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

SEINE & MARNE  
LE DÉPARTEMENT

COVOITURAGE77.FR

id VROOM

PASSEZ AU VERT,  
**COVOITUREZ!**  
COVOITURAGE77.FR

ÉCONOMIQUE

ÉCOLOGIQUE

CONVIVAL

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

SEINE & MARNE  
LE DÉPARTEMENT

Avec 60% de Seine-et-Marnais qui se déplacent en voiture et 80% d'entre eux qui sont seuls dans leur véhicule, notre département est particulièrement adapté à la pratique du covoiturage. Alors pour un voyage occasionnel ou pour vos allers-retours quotidiens domicile-travail, inscrivez-vous sur le site de covoiturage du Département.

covoiturage77.fr est un site gratuit qui permet aux Seine-et-Marnais ou Franciliens effectuant les mêmes déplacements de proposer ou de rechercher un trajet.

Le Département de Seine-et-Marne encourage ces nouvelles formes de mobilités, moins chères, moins polluantes et plus conviviales. Ce site dédié au covoiturage en Seine-et-Marne va vous permettre de trouver des covoitureurs près de chez vous et de partager vos frais de transport.

Inscrivez-vous sur notre site, partagez votre véhicule et covoiturez !



Jean-François Oneto  
Vice-président en charge des routes, des transports et des mobilités



Jean-Jacques Barbaux  
Président du Département de Seine-et-Marne

## COVOITURER, C'EST UTILISER UNE SEULE VOITURE POUR FAIRE UN TRAJET À PLUSIEURS.

Véhiculé ou non, conducteur ou passager, détenteur du permis de conduire ou pas, le covoiturage facilite vos déplacements, permet de diminuer vos frais de transport et de réduire les problèmes d'embouteillage, de stationnement et de pollution. Service gratuit proposé par le Département de Seine-et-Marne, [covoiturage77.fr](http://covoiturage77.fr) met en relation conducteurs et passagers qui parcourent les mêmes trajets.

### 3 BONNES RAISONS DE COVOITURER :

**ÉCONOMIQUE :** un véhicule personnel revient en moyenne à 500 euros par mois. Partager un véhicule au lieu de l'utiliser seul, c'est mutualiser les dépenses d'entretien, de carburant et d'assurance.

**ÉCOLOGIQUE :** les transports représentent plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Covoiturer, c'est limiter le nombre de véhicules sur les routes et donc la pollution.

**CONVIVAL :** partager son véhicule, c'est permettre à ceux qui n'en ont pas de circuler plus facilement. Covoiturer, c'est aussi rencontrer votre voisin qui travaille pratiquement au même endroit que vous et que vous suivez chaque matin au volant de votre voiture.

### SIMPLE ET GRATUIT, COVOITURAGE77.FR PERMET DE :

- ➊ Rechercher ou proposer un trajet
- ➋ Partager vos trajets et augmenter votre visibilité : flux RSS, réseaux sociaux, mail, SMS
- ➌ Accéder au site via votre smartphone ou votre tablette
- ➍ Trouver une alternative en transports en commun
- ➎ Consulter l'agenda des événements à venir dans le département et organiser votre covoiturage pour y aller
- ➏ Bénéficier d'une assistance en ligne pour toutes vos questions

### ENTREPRISE OU COLLECTIVITÉ

#### CRÉEZ UNE COMMUNAUTÉ DE COVOITURAGE INTERNE

COVOITURAGE77.FR propose un service ciblé pour vos salariés ou vos agents. Pour vous inscrire et bénéficier d'un espace sécurisé, cliquez sur la rubrique : « Espace communauté » et suivez les instructions pour obtenir le code d'accès.

Une fois connecté à cet espace communautaire, vous pourrez :

- ➊ Personnaliser cet espace avec votre logo
- ➋ Permettre à vos salariés ou agents de consulter les annonces de leurs collègues
- ➌ Ajouter des événements internes, les faire connaître et inciter vos salariés ou agents à covoiturer pour s'y rendre

### SE RETROUVER

#### À UNE STATION DE COVOITURAGE...

Plusieurs stations de covoiturage vont voir le jour progressivement sur le territoire. La première à Pézarches, à compter de janvier 2016 au croisement des RD 231 et 402, entre Rozay-en-Brie et Coulommiers. Elle offre 36 places de stationnement dont 2 places PMR, 4 box et 4 arceaux vélos. Cette station est desservie par 2 lignes Seine-et-Marne Express (lignes 1 Rebais – Melun et 50 Provins – Chessy).

COVOITURAGE77.FR

c'est aussi une base de trajets mutualisée avec IDVRROOM, la base nationale de la SNCF, afin d'optimiser vos chances de covoiturer.

